

Selon l'APCA, un retour à la normale qui cache des faiblesses structurelles

© 18/01/2018 | Florian Cazerès • TERRE-NET MÉDIA

Le revenu agricole a augmenté de 22,2 % en 2017 selon les Chambres d'agriculture (APCA). Une bonne nouvelle qui ne doit pas cacher les faiblesses structurelles du modèle agricole français, selon l'organisation. Elle demande une loi « ambitieuse » suite aux États généraux de l'alimentation et s'oppose à une baisse du budget de la Pac.



Pascal Ferey (vice-président), Jean-Louis Cazaubon (vice-président), Claude Cochonneau (président), Dominique Chalumeaux (secrétaire général), lors de la présentation des vœux de l'APCA pour 2018. (©Florian Cazerès)

À l'occasion de ses vœux à la presse mercredi 17 janvier, **Claude Cochonneau**, président des **Chambres d'agriculture**, s'est satisfait de l'augmentation globale des revenus des agriculteurs en 2017, après trois années « catastrophiques ». « Ce retour à la normale ne peut pas faire de mal, car nos **trésoreries** ont été sérieusement endommagées ces dernières années », a-t-il commenté.

Le **revenu agricole** global (résultat net de la branche agricole par actif non salarié) a en effet augmenté de 22,2 % en 2017. Une hausse qui s'explique avant tout par une meilleure conjoncture sur les marchés agricoles, mais aussi par la baisse de certaines charges, comme le prix de l'aliment du bétail et des engrais.

Mais cette bonne nouvelle ne masque pas les difficultés de l'agriculture française. Les filières porcines, céréalières et laitières ont particulièrement souffert des prix faibles en 2017. Par ailleurs, « la précarité demeure pour les agriculteurs », selon l'APCA, qui ajoute que les « exploitations restent particulièrement fragiles face au contexte international et climatique ».

L'APCA s'alarme de la baisse de l'excédent commercial

Les Chambres d'agriculture alertent également sur la baisse de l'**excédent commercial de l'agroalimentaire** en 2017, aggravé par la « multiplication des traités de libre échange » (Ceta, Ukraine, négociations avec le Mercosur), et « l'arrivée sur le marché mondial de nouveaux pays, comme la Russie, qui atteignent des niveaux de rendements très élevés ».

Les revenus des agriculteurs n'ont pas profité de meilleures relations commerciales avec la distribution, malgré la charte d'engagement « pour une relance de la création de valeur », signée en novembre par distributeurs et producteurs en marge des États généraux de l'alimentation, sous l'égide du gouvernement.

« Cette charte n'a rien changé dans nos relations commerciales », déplore Claude Cochonneau. Face à cette situation, les Chambres d'agriculture demandent à l'État et aux parlementaires « d'être ambitieux » dans le projet de loi élaboré à l'issue des États généraux, qui devrait être déposé le 31 janvier prochain.

« L'enjeu est de changer 30 années de mauvaises pratiques commerciales, de remettre le producteur au centre du dispositif, et au départ de l'échelle de valeur », commente le président des Chambres d'agriculture, ajoutant que « les agriculteurs ne devraient plus jouer un rôle de variable d'ajustement d'une économie agricole devenue instable », ajoute-t-il.

La réforme de la Pac inquiète

Autre sujet sensible qui devrait avoir un impact sur les revenus des agriculteurs : la **réforme de la Pac**. « Nous sommes inquiets des propositions qui ont émergé », indique Claude Cochonneau. Les Chambres d'agriculture demandent à l'Union de s'engager pour une « agriculture européenne exportatrice ».

Les discussions sur l'avenir de la Pac s'inscrivent dans les débats sur le **budget de l'Union européenne** pour la période 2020-2028. Or, le gouvernement français, dans une note rendue publique le 9 janvier 2018, a fait savoir que la Pac « ne serait pas sa priorité dans ces négociations ». Une position inédite, alors que le budget de la Pac devrait déjà diminuer avec le Brexit.

A lire aussi : [Pac 2020 - Pour la France, l'agriculture n'est plus une priorité européenne à défendre](#)

« Nous voulons amener les représentants français à s'engager pour un budget conséquent, afin de garder au moins la même proportion de budget pour l'agriculture au sein du budget européen. Ce n'est pas du tout acquis aujourd'hui », craint Claude Cochonneau.

Vers une « renationalisation de la Pac » ?

Les Chambres d'agriculture s'inquiètent également de la proposition du Commissaire européen à l'agriculture Phil Hogan relative à la « renationalisation de la Pac », qui a suscité un tollé en novembre. Ce dispositif permettrait de donner plus de marge aux États dans la mise en œuvre de cette politique, quitte à risquer des distorsions de concurrence au sein de l'Union.

Pour Claude Cochonneau, la Pac est en tout cas un moyen essentiel de survie pour les agriculteurs, permettant de leur assurer un revenu, dans un contexte difficile. « S'il devait y avoir une diminution drastique du budget de la Pac, l'effet sera immédiat, le nombre d'agriculteurs diminuerait dans des proportions jamais vues », [alerte le président des Chambres d'agriculture](#).

A lire aussi : [Les Chambres d'agriculture mettent en garde contre une baisse du budget européen](#)